

Postulat Pierre-Alain Favrod et consorts – Que fait-on de notre blé ?

Texte déposé

Les vigneron·ne·s encaveurs doivent annoncer chaque année à une période donnée leur état des stocks de vin clair et en bouteille qu'ils possèdent.

Les maraîcher·e·s doivent annoncer leurs stocks de légumes via le site de l'Office technique des maraîcher·e·s.

Pendant la haute saison une fois par semaine et pendant l'hiver une fois par mois.

C'est sur demande de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), afin de tenir des statistiques et de savoir quand c'est le bon moment pour libérer des quotas d'importation de légumes. Un négoce journalier entre importateurs et producteurs. Par contre, aucun grossiste n'a l'obligation d'annoncer ses stocks et, pour les maraîcher·e·s, ce n'est pas correct. Afin de connaître vraiment les stocks disponibles sur le marché, les grossistes devraient eux aussi annoncer leurs marchandises.

Actuellement il n'y a aucun lien de transparence avec le consommateur, et à mon avis, il devrait être mieux au courant de l'évolution du marché des légumes du canton.

Au niveau des céréales, qu'elles soient panifiables ou fourragères, c'est encore plus opaque.

Une estimation avant la récolte est faite et, une fois par an, les centres collecteurs doivent annoncer la quantité totale réceptionnée. Mais à aucun moment il n'y a un suivi des stocks dans notre canton, alors que le canton de Vaud est un des plus gros fournisseurs de céréales du pays.

Un grand nombre d'agriculteur·e·s ont perdu depuis trop longtemps la liaison producteur·e·s consommateur·e·s. Au niveau des céréales, c'est flagrant. Peu savent ce que devient leur récolte. Pour le consommateur aussi cela serait intéressant de savoir d'où vient la matière première.

C'est pour cela que je demande au Conseil d'Etat un rapport sur ce qui se fait, et ce qui pourrait être amélioré, afin qu'il y ait une transparence des marchés et du suivi des stocks de céréales panifiables et fourragères de notre canton.

Cela pourrait aussi encourager chaque producteur à ne pas surcharger le marché d'une céréale qui est en suffisance et ainsi pouvoir diversifier sa production avant les semis d'automne.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Pierre-Alain Favrod
et 25 cosignataires*

Développement

M. Pierre-Alain Favrod (UDC) : — En ces temps où nous voulons promouvoir les labels vaudois, j'estime qu'il serait temps d'en savoir un peu plus sur le parcours des céréales panifiables et fourragères de notre canton. Il est important de rappeler que nous sommes le plus gros fournisseur de céréales de Suisse !

Je demande au Conseil d'Etat d'établir un rapport sur ce qui se pratique en matière de traçabilité des stocks et du suivi de nos céréales panifiables et fourragères. J'évoque certaines pistes qui pourraient améliorer la transparence des marchés de cette matière première, dans le canton, afin que les consommateur·e·s que nous sommes tous puissent en savoir davantage.

Par avance, je remercie le Conseil d'Etat.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.